

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE & SOMME

PROJET CULTUREL

PHASE III

2018

2019

2020

CRÉATIONS
MUTATIONS
EXPRESSIONS

PRESENTATION CCNS

La **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE & SOMME (CCNS)**, en fonctionnement depuis le 1er janvier 2017, regroupe 36 communes et 28 431 habitants.

Elle est issue de la fusion entre la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs et la Communauté de Communes Ouest Amiens.



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale | schéma de secteurs | Plan Local d'Urbanisme)
- Développement économique (création – gestion – entretien de zones d'activités | politique locale du commerce | promotion du tourisme)
- Aires d'Accueil des Gens du Voyage (aménagement – gestion – entretien)
- Gestion des déchets ménagers et assimilés (compétence déléguée à des syndicats mixtes)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Environnement (protection et mise en valeur | aménagement et entretien des voies SNCF désaffectées sur décision du conseil communautaire)
- Logement et cadre de vie (actions d'amélioration de l'habitat)
- Enfance & jeunesse (participation au fonctionnement des Accueils de Loisirs – Crèches – Relais Assistantes Maternelles sur décision du conseil communautaire | mise en place et gestion d'un Centre Animation Jeunesse)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations - GEMAPI (entretien et restauration des rivières)
- Service Public d'Assainissement non-collectif – SPANC (contrôle fonctionnement - conception - réhabilitation des systèmes d'assainissement)
- Politique Culturelle – Sportive (mise en place d'une politique culturelle territoriale | création et gestion d'équipements)
- Services à la population (soutien aux initiatives d'insertion socio-professionnelles | participation aux transports des lycéens | construction et gestion des casernes de gendarmerie)

WWW.NIEVRESOMME.FR

Le siège de la Communauté de Communes est situé au :

1, Allée des Quarante
Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre
B.P.30214
80 420 FLIXECOURT

Antenne locaux :
118, Chemin du Marais | 80 310 | PICQUIGNY

☎ 03 22 39 40 40 | contact@nievresomme.fr

PRÉAMBULE

La Communauté de Communes Nièvre & Somme, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2017, est issue de la fusion des Communautés de Communes de l'Ouest Amiens et du Val de Nièvre & Environs dans le cadre de la Loi NOTRe.

La fusion de deux Communautés de Communes est un acte de transformation d'un territoire, une forme de mutation.

Lors du renouvellement de la politique culturelle menée par la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs en 2010, les élus et membres du service culturel ont positionné cette politique, au même titre que d'autres compétences obligatoires ou facultatives portées par l'intercommunalité, comme un vecteur d'accompagnement des mutations du territoire et d'expression des populations.

La politique culturelle engagée par la CCVNE se prolonge désormais dans cette nouvelle collectivité Nièvre & Somme, comme un vecteur essentiel de mutation et de structuration par le biais de projets novateurs qui concernent l'ensemble des communes et populations qui la composent.

Les objectifs originels de la politique culturelle de la CCNS restent :

- L'intégration des communes, populations, artistes et créateurs au sein d'un projet culturel volontariste et pluridisciplinaire
- La lutte contre les inégalités (accès à la culture, illettrisme...)
- L'émancipation personnelle en privilégiant l'expression sous toutes ses formes
- La réussite éducative en intensifiant les liens avec les communautés scolaires
- L'insertion sociale et professionnelle
- La connaissance de soi-même et de la société afin de mieux se situer et s'intégrer dans celle-ci
- La confiance en soi et aux autres, la solidarité, l'espoir et la confiance en l'avenir
- Le développement, l'attractivité et le rayonnement du territoire

Pour assurer la mise en œuvre de sa politique culturelle, « L'Art et la Culture comme expression du territoire », la CCNS engage une PHASE d'objectifs de 3 années (2018 | 2019 | 2020) en positionnant la CRÉATION comme socle des champs d'intervention suivants :

- La lecture publique
- La formation et les pratiques musicales
- La pratique amateur (théâtrale)
- Le spectacle vivant (Création | diffusion | association d'équipes professionnelles | actions culturelles)
- Les patrimoines culturels

L'innovation en matière de projets, la pluridisciplinarité et la transversalité seront au cœur des actions culturelles menées sur le territoire et permettront à la collectivité de se structurer au travers d'une politique ambitieuse et complémentaire avec d'autres compétences (Archives, Tourisme, Jeunesse...).

La PHASE III (2018 | 2019 | 2020) s'appuie sur les actions engagées depuis 2012 par la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs et renforce la place du développement culturel comme vecteur des mutations du territoire et d'expression des populations, tout en organisant son action à l'échelle de la nouvelle collectivité NIÈVRE & SOMME.

LECTURE PUBLIQUE

La lecture publique est indispensable à la politique culturelle territoriale et une nouvelle organisation sous forme de RESEAU LECTURE favorisera son accessibilité et permettra à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Nièvre & Somme de s'en saisir pleinement, en réponse aux objectifs politiques originels de la structure.

Cette transition vers un RESEAU LECTURE prendra en compte la situation des différents équipements et acteurs des deux anciennes collectivités (Com de Com Ouest Amiens et Com de Com Val de Nièvre & Environs) afin de proposer une offre renouvelée tant dans la manière d'accéder à la lecture et ses différents supports, que dans les actions visant à promouvoir le livre et ses créateurs (auteurs, illustrateurs...).

Dans ce contexte, le renouvellement des projets autour de la lecture, la coordination et la mise en place d'un mode de travail basé sur la territorialisation du personnel professionnel qui compose le réseau seront des éléments essentiels.

Les médiathèques dont l'implantation et la fonction seront repensées au sein des Communes et du territoire, devront élargir leur attractivité et renouveler leur offre en favorisant l'accès à de nouveaux supports et de nouvelles expériences (lecture, numériques...).

OBJECTIFS

**Structuration d'un nouveau
RESEAU LECTURE**

**Mise en place et gestion
d'une politique d'acquisition
globalisée**

**Ré-organisation de l'offre
numérique en médiathèque**

**Mise en place d'actions
territoriales de promotion de
la lecture**

**Elaboration de nouveaux
modes d'identification et de
communication du réseau
lecture**

LECTURE PUBLIQUE

Programme d'actions

• Structuration d'un nouveau RÉSEAU LECTURE

Elaboration d'un nouveau projet intercommunal de développement de la lecture publique sur le territoire

Mise en place d'une concertation Communes - Communauté de Communes autour de la politique de lecture publique et du fonctionnement du Réseau Lecture

Définition de nouveaux outils et modes d'interventions de la CCNS et des communes pour le fonctionnement du Réseau lecture

Rédaction et validation d'une charte et d'un mode de conventionnement Communes – CCNS pour le fonctionnement du réseau

Redéfinition de l'implantation et du rôle des équipements et des agents sur le territoire

Création d'un poste (temps complet) dans les effectifs de la CCNS pour la coordination du réseau lecture

Informatisation des équipements qui composent le réseau | uniformisation du catalogue de gestion du réseau

Mise en place de responsables de projets et comités de travail au sein du réseau pour en assurer le fonctionnement

• Mise en place et gestion d'une politique d'acquisition globalisée

Mise en place d'un budget intercommunal pour les acquisitions et le développement numérique du réseau (2€ | habitant et assumé intégralement par la CCNS)

Mise en place d'un comité de travail composé des agents en charge des équipements du réseau pour la gestion et répartition des acquisitions

• Ré-organisation de l'offre numérique en médiathèque

Sous la responsabilité d'un agent au sein du réseau et en lien étroit avec la coordination, mise en place d'un comité de travail pour le développement d'une nouvelle offre numérique en médiathèque

Acquisitions progressives de nouveaux outils numériques (lecture | vidéo-ludique)

Mise en place d'actions autour de la découverte, l'innovation et l'expérience numérique

Définition et préparation de l'implantation de E-ZONES au sein d'équipements du réseau

• Mise en place d'actions territoriales de promotion de la lecture

Sous la responsabilité d'agents au sein du réseau et en lien étroit avec la coordination, création de comités de travail pour la mise en place d'actions de promotion de la lecture sur le territoire

(définition et organisation des actions | préparation budgétaire | communication autour des actions)

• Elaboration de nouveaux modes d'identification et de communication du réseau lecture

Création d'une nouvelle charte graphique du réseau lecture (logo – identité visuelle)

Edition de supports d'information sur le fonctionnement du réseau

Edition de supports de promotion des actions menées

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Etat – DRAC
Hauts-de-France

Conseil Régional
Hauts-de-France

BDS
(Bibliothèque
Départementale de la
Somme)

Communes membres CCNS

Associations ressources

Etablissements scolaires et
socio-éducatifs du territoire
Nièvre & Somme

FORMATION & PRATIQUES MUSICALES

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Depuis sa création en 1999, l'école de musique de la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs a eu pour axes essentiels **l'enseignement initial, l'éducation, la diffusion artistiques et l'accompagnement des pratiques amateurs.**

Renommé en 2017 Ecole de Musique de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (EMCCNS), l'établissement a étendu son aire de rayonnement à l'ensemble du territoire élargi, en harmonisant dans un premier temps l'offre d'intervention musicale en milieu scolaire et les tarifs d'inscription.

Son affiliation à la **Confédération Musicale de France**, le suivi des préconisations du **Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture** et le conventionnement depuis 2017 dans le cadre du **Schéma Départemental des Enseignements Artistiques**, garantissent la cohérence et la qualité des enseignements et activités dispensés, et son positionnement comme partenaire solide dans un réseau d'établissements du territoire régional.

Les rencontres entre artistes professionnels et musiciens amateurs, les commandes d'écriture et créations d'œuvres originales, les partenariats avec d'autres établissements d'enseignements artistiques et la conduite de projets culturels en milieu scolaire, la valorisation des enseignements dans le cadre de saisons culturelles de diffusions de la CCNS, la recherche permanente de nouveaux interlocuteurs, sont autant de moyens mis au service de l'expression des habitants, pour accompagner la mutation du territoire et le rayonnement de celui-ci au-delà de ses frontières.

OBJECTIFS

Équilibrer l'offre musicale (enseignement et diffusion) sur l'ensemble du territoire intercommunal

Améliorer l'accessibilité et les conditions d'enseignement

Recenser de nouveaux partenaires potentiels du territoire élargi afin de développer des projets communs et travailler en réseau

Restructurer l'offre d'éducation artistique, notamment en milieu scolaire, afin de gagner en efficacité

Favoriser la réussite éducative des élèves du territoire

Diversifier l'offre d'enseignement, l'adapter aux attentes des nouveaux publics et à l'évolution des modes de consommation

FORMATION & PRATIQUES MUSICALES

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Programme d'actions

- **Équilibrer l'offre musicale sur l'ensemble du territoire intercommunal | Améliorer l'accessibilité et les conditions d'enseignement**

Création d'antennes décentralisées

Diffusion dans l'ensemble des communes de la CCNS

Amélioration des conditions d'accès et formation des enseignants pour permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Poursuite de la réflexion pour l'implantation de l'école de musique dans un lieu dédié (réhabilitation d'une ancienne friche industrielle)

- **Recenser de nouveaux partenaires potentiels issus du territoire élargi afin de développer des projets communs et travailler en réseau**

Réalisation d'un état des lieux (2018)

Mise en place d'actions partenariales (2018-2020)

Création d'événements fédérateurs dans le cadre des 20 ans de l'école de musique intercommunale (2019-2020)

Poursuite et développement des échanges avec les services de la CCNS (Lecture, Tourisme, Archives, Patrimoines, Petite Enfance, Jeunesse)

- **Restructurer l'offre d'éducation artistique, notamment en milieu scolaire, afin de gagner en efficience | Favoriser la réussite éducative des élèves du territoire**

Création d'une instance de concertation spécifique avec les partenaires de l'Éducation Nationale

- **Diversifier et restructurer l'offre d'enseignement, l'adapter aux attentes des nouveaux publics et à l'évolution des modes de consommation**

Création de nouvelles disciplines

Elaboration d'un diagnostic (2019)

Rédaction du projet d'établissement (2020-2025)

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Orchestre à l'école de
Domart-en-Ponthieu

Etat – DRAC Hauts-de-France
Conseil Régional
Hauts-de-France
Conseil Départemental
de la Somme

Confédération Musicale
de France

Association Nationale OAE

Etablissements scolaires |
médico-sociaux | socio-
éducatifs

Etablissements
d'Enseignements Artistiques

Artistes | auteurs |
compositeurs

Compétences et projets
Tourisme | Archives |
Patrimoine | Jeunesse |
Petite enfance | Réseau
Lecture

Sociétés musicales |
Associations artistiques et
culturelles | Orchestre au
Collège de Flixecourt

Entreprises

SPECTACLE VIVANT | Artistes associés

L'association d'équipes artistiques professionnelles qui disposent de projets de création forts permet de renforcer la place et la fonction de l'outil artistique sur un territoire.

Plusieurs équipes artistiques, dans différentes disciplines, seront associées à la CCNS pour impulser de nouvelles dynamiques de productions sur le territoire, offrir la possibilité pour chacun de saisir et s'épanouir au travers d'œuvres originales et proposer de nouveaux moyens et outils d'expressions par le biais de la pratique artistique.

Les partenariats envisagés avec des équipes artistiques seront établis en fonction des projets développés par les créateurs ainsi que leur cohérence avec la politique culturelle de la CCNS.

Cette PHASE III du projet culturel de territoire permettra d'engager des collaborations qui prendront en compte la dimension territoriale modifiée ainsi que ses populations et spécificités, tout en ouvrant progressivement les échanges et offres vers de nouvelles disciplines artistiques.

OBJECTIFS

Association d'équipes artistiques professionnelles

Développement du soutien et de l'accompagnement de créations et diffusions professionnelles par la CCNS

Libération de l'expression

SPECTACLE VIVANT | Artistes associés

Programme d'actions

• Association d'équipes artistiques professionnelles

Déploiement d'une présence artistique continue et cohérente sur le territoire au travers de partenariats contractualisés, évolutifs et modulables avec des équipes artistiques professionnelles

Mise en place de collaborations avec des équipes permettant l'ouverture vers d'autres disciplines artistiques

Création de projets transversaux avec d'autres disciplines | compétences sur le territoire

• Développement du soutien et de l'accompagnement de créations et diffusions professionnelles par la CCNS

Coproduction

Diffusion sur le territoire et vers l'extérieur

Soutien et accompagnement pour la reprise de spectacles ou diffusion d'œuvres créées sur le territoire

Communication autour des artistes associés

• Libération de l'expression

Imagination et mise en œuvre de projets favorisant l'expression par le biais de la pratique artistique

Développement d'outils d'expression en lien avec les créations et diffusions sur le territoire

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Conventionnement annuel
ou pluriannuel entre la CCNS
et des équipes artistiques

Etat – DRAC
Hauts-de-France

Conseil Régional
Hauts-de-France

Conseil Départemental
de la Somme

Structures Culturelles des
Hauts-de-France

SPECTACLE VIVANT | Création

La CRÉATION artistique est un vecteur essentiel de la politique culturelle menée par la Communauté de Communes Nièvre & Somme et un moyen de transformer une histoire de territoire, parfois douloureuse, en aventure artistique éclatante !

Dans un contexte de transformation du territoire et une recherche de positionnement sur de nombreux secteurs, économiques, touristiques, d'urbanisme... la création répond à de nombreux enjeux et redonne au territoire une capacité de produire, mais produire autrement !

La création est un outil qui favorise l'attractivité autant que l'emploi et qui permet également aux artistes et populations de s'exprimer et de s'approprier et faire vivre de nouveaux espaces de productions.

Les territoires Ouest Amiens et Val de Nièvre sont liés dans leur histoire par la perte industrielle et les lourdes conséquences subies pour les communes et populations.

Quelques années plus tard, ces collectivités ont l'opportunité de se rassembler et se fédérer dans un territoire et un projet culturel commun pour s'offrir une nouvelle aventure liée à la production, rayonnante, dynamique, qui modifie son paysage et qui concerne l'ensemble de ses habitants... la production artistique !

OBJECTIFS

Accompagnement de créations artistiques professionnelles

Renfort des moyens et dispositifs d'accompagnement d'artistes en création

Imagination et mise en œuvre de créations artistiques participatives

Elaboration de projets d'échanges et rencontres entre artistes et populations autour de créations

Remise en fonctionnement d'un espace de productions (artistiques) sur le territoire

Programme d'actions

• Coproduction et accompagnement de créations artistiques professionnelles |

Renfort des moyens et dispositifs d'accompagnement d'artistes en création

Définition du nombre et types d'équipes artistiques professionnelles en création sur le territoire
Elaboration d'un cadre budgétaire précis et évolutif pour l'accompagnement de créations professionnelles
Maintien de partenariats techniques permettant l'accueil d'artistes en création dans des lieux éphémères
Amélioration de la visibilité et communication autour des créations menées sur le territoire

• Imagination et mise en œuvre de créations artistiques participatives |

Elaboration de projets d'échanges et rencontres entre artistes et populations autour de créations

Associations d'équipes artistiques dans différentes disciplines permettant d'ouvrir les champs de créations sur et avec le territoire et ses populations
Elaboration de projets permettant aux populations de s'exprimer au travers de créations

• Remise en fonctionnement d'un espace de productions (artistiques) sur le territoire

Acquisition d'une ancienne friche industrielle par l'intercommunalité
Recherche de financements pour la réhabilitation
Etude et définition des besoins pour la requalification
Lancement des travaux de réhabilitation
Réflexion autour de la communication liée à un nouvel espace de production sur le territoire

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Complémentarité avec les institutions autour de l'accompagnement de la création professionnelle

Etat – DRAC
Hauts-de-France

Conseil Régional
Hauts-de-France

Conseil Départemental
de la Somme

Communes membres de la
CCNS

Associations partenaires
(équipes artistiques |
techniques)

Structures Culturelles des
Hauts-de-France

SPECTACLE VIVANT | Diffusion

La programmation de spectacles fait partie intégrante du projet culturel de la CCNS.

C'est une nécessité complémentaire à toutes les actions proposées afin de tisser ou renforcer les liens avec la population, autant qu'un outil d'ouverture et d'évasion.

Elle est établie chaque année dans le souci de proposer un panel le plus varié possible de spectacles sur l'ensemble du territoire.

Le nombre de spectacles et le rythme de programmation ont augmenté pour atteindre environ une vingtaine d'événements par an et de nouvelles formes artistiques sont proposées, favorisant l'ouverture, la pluridisciplinarité et la découverte.

La fréquentation est de plus en plus importante, le public se fidélise et les événements s'inscrivent naturellement dans le quotidien.

La Communauté de Communes Nièvre & Somme ne possède pas de lieu de diffusion spécifique et la programmation des spectacles se déroule dans les salles communales qui sont aménagées en fonction des contraintes et demandes techniques.

Ce mode de diffusion « nomade » demeure néanmoins une priorité, même si l'implantation d'un espace spécifique consacré à la production artistique permettra d'accueillir des spectacles aux formats incompatibles avec la diffusion dans des lieux non prévus à cet effet.

La politique tarifaire reste inchangée depuis 2010 malgré l'importante part budgétaire consacrée à la diffusion par la collectivité.

OBJECTIFS

Irriguer le territoire en tenant compte de sa nouvelle cartographie

Proposer une programmation culturelle exigeante, de qualité et variée

Soutenir et accompagner les artistes professionnels de la Région et hors Région

Poursuivre la recherche, l'élargissement et la fidélisation des publics

Programme d'actions

• Poursuivre la mise en œuvre de saisons culturelles

Elaboration d'un calendrier de diffusion
Transversalité avec d'autres disciplines artistiques développées sur le territoire

• Proposer une offre variée et intergénérationnelle

Mise en place de saisons de spectacles concernant tous les publics (petite enfance, jeunesse, adultes...)
Diffusion de spectacles dans des lieux spécifiques (crèches...)

• Permettre la circulation des œuvres (sur et hors territoire)

Circulation des spectacles en diffusion sur l'ensemble du territoire
Accompagnement à la diffusion hors CCNS pour certains spectacles (artistes associés...)

• Maintenir et renforcer les liens avec les équipes artistiques professionnelles

Accompagnement d'équipes sur plusieurs saisons et / ou plusieurs créations

• Mettre en place des actions favorisant le lien, la rencontre et les échanges avec la population (Education Artistique et Culturelle)

Renforcement de la diffusion de spectacles par le biais d'actions culturelles
Accompagnement de l'expression au travers d'actions complémentaires à la diffusion

• Affirmer et renforcer les partenariats avec les réseaux de programmeurs et de diffusion (régionaux et nationaux)

Innovation permanente au travers de la diffusion
Développement et augmentation de l'offre de diffusion de spectacles

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

L'Etat-Drac des
Hauts-de-France

Le Conseil régional des
Hauts-de-France

Le Conseil Départemental
de la Somme

Les Communes membres
de la CCNS

Les réseaux : le Reso, Hauts-
de-France en Scène, le
Chaînon, le réseau de
scènes en Picardie

Les structures partenaires
(régulières ou ponctuelles) :
L'échangeur - CDCN Hauts-
de-France (décentralisation
du festival jeune public
Kidanse), l'OARA (Office
Artistique de la Nouvelle
Aquitaine), la Comédie de
Picardie, la Maison de la
Culture d'Amiens...

Les établissements scolaires
et socio-éducatifs
(sur et hors territoire)

Les artistes professionnels

Le tissu associatif

La presse (orale | écrite)

PATRIMOINES CULTURELS

Aux portes d'Amiens, vers l'ouest, l'union de la Nièvre impétueuse et de la Somme tranquille a donné naissance à un espace où, depuis les temps immémoriaux, se sont fixées les populations et les activités. Entre plateaux et vallées, entre terre et ciel, entre ville et campagne, un tour d'horizon des paysages qui se déroulent au fil de la Nièvre et de la Somme révèle l'ancienneté et la diversité des héritages culturels que porte ce territoire.

Sous les limons des coteaux calcaires et sous la tourbe des marais, les silex abandonnés et les espaces funéraires esquissent les lambeaux des cultures de la préhistoire.

En surface, la trajectoire rectiligne de la chaussée Brunehaut et les pôles formés par les oppida gallo-romains qui surplombent la Somme à l'Etoile et à la Chaussée-Tirancourt forment la première strate de l'héritage historique.

Les clochers signalent la présence des bourgs dans l'openfield parsemé de bois. De puissants clochers de l'époque romane ou du Beau siècle rivalisent en ascension avec les silhouettes plus élancées des clochers néo-gothiques de l'ère industrielle.

Les flèches de pierre où rampent les crochets se disputent le ciel avec les flèches effilées couvertes d'ardoises.

Seules les hautes toitures des châteaux de l'Ancien Régime, les demeures patronales de la bourgeoisie triomphante et les cheminées d'usines peuvent atteindre de telles hauteurs dans le paysage.

A l'intérieur des églises ou des belles demeures, la richesse du mobilier et des décors témoigne de l'évolution des styles.

Les paysages gardent aussi la mémoire des conflits du XX^{ème} siècle et des mutations du territoire, depuis la révolution industrielle qui a partout imprimé sa marque rouge brique jusqu'aux mutations les plus récentes qui tissent de nouveaux réseaux et inventent de nouvelles formules architecturales.

OBJECTIFS

Protéger et valoriser les patrimoines culturels

Réorganiser l'offre de visites-conférences

Permettre aux populations de s'approprier les patrimoines culturels

Favoriser la réussite éducative des élèves du territoire

Favoriser le rayonnement et l'attractivité du territoire

Développer des actions transversales

PATRIMOINES CULTURELS

Programme d'actions

Le programme d'actions de valorisation des patrimoines culturels s'inscrit dans la cohérence avec la nouvelle phase du projet politique de développement culturel territorial, en s'ouvrant notamment vers les espaces patrimoniaux du territoire élargi et les actions transversales.

• Le Prieuré de Moreaucourt

Le Prieuré de Moreaucourt est un site historique et archéologique inscrit monument historique situé sur la commune de l'Etoile. Il appartient à la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Aménagé en parc paysager, il est ouvert au public depuis 2005.

Poursuite de la protection des vestiges et de l'aménagement du site pour une meilleure accessibilité (personnes à mobilité réduite)

Développement de l'aménagement paysager du site

Amélioration de la connaissance archéologique du site grâce aux nouvelles techniques d'investigation non intrusives (micro-topographie, géophysique)

Maintien des actions éducatives

Valorisation des ressources documentaires (fonds d'archives) et archéologiques (mobilier) par des outils de médiation (expositions, outils numériques)

Mise en place d'événements (installations d'art contemporain, spectacle vivant)

• Les Patrimoines Culturels

Poursuite du programme de visites-conférences estivales engagé depuis 2013 en l'élargissant à l'ensemble du nouveau territoire communautaire

Développement de nouveaux outils de médiation (bornes connectées)

Développement d'actions de médiation en direction du jeune public

Mise en place d'actions transversales avec l'école de musique (formule concert/visite-conférence) | les archives | les médiathèques (expositions)

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

DRAC Hauts-de-France

Archives Départementales
de la Somme

Conseil Départemental –
PAC 80

Fondation du patrimoine

Associations culturelles

Artistes

Ecole de musique CCNS

Réseau lecture CCNS

Service archives CCNS

PROJETS TRANSVERSAUX

La politique culturelle de la Communauté de Communes Nièvre & Somme, vecteur de mutation du territoire, joue un rôle essentiel dans la structuration de cette nouvelle collectivité et dans le rapprochement des communes, populations et projets des deux anciennes Communautés de Communes de l'Ouest Amiens et du Val de Nièvre & Environs.

La mise en place de projets culturels mutualisés avec d'autres compétences portées par l'intercommunalité permettra au territoire nouveau de s'organiser, rayonner et se tourner vers l'avenir en développant une politique générale harmonieuse et ambitieuse.

Les compétences Archives, Tourisme et Jeunesse, nouvelles ou autrefois développées par la Communauté de Communes Ouest Amiens seront, entre autres, associées à la réalisation de nouveaux projets innovants et dynamiques.

Des projets engagés par ces compétences se verront également renforcés par le développement culturel et l'apport d'offres ou propositions complémentaires.

OBJECTIFS

Structuration des politiques et compétences du nouveau territoire Nièvre & Somme

Développement de projets innovants et transversaux

Renouvellement de l'image et l'identité du territoire

PROJETS TRANSVERSAUX

Programme d'actions

• Structuration du nouveau territoire Nièvre & Somme

Mise en œuvre de projets partagés avec d'autres compétences pour accompagner la structuration, l'harmonisation et le développement des politiques de la nouvelle collectivité Nièvre & Somme

Positionnement de projets développés dans le cadre de la politique culturelle comme des outils au service d'autres compétences (Archives, Jeunesse, Tourisme...)

Développement de l'accès à l'Art et la Culture au travers de projets portés par d'autres compétences sur le territoire

• Développement de projets innovants

Imagination et développement de projets innovants sur l'ensemble du territoire en collaboration avec d'autres compétences portées par la collectivité Nièvre & Somme

Renforcement de l'accès à l'Art et la Culture sur le territoire par le biais de nouveaux outils

• Renouveau de l'image et l'identité du territoire

Structuration de la nouvelle collectivité Nièvre & Somme par la mise en relation des politiques menées par les deux anciennes collectivités Ouest Amiens et Val de Nièvre & Environs

Développement d'une nouvelle identité de territoire par le biais de projets transversaux entre compétences

Rayonnement par l'originalité des projets développés

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Autres compétences développées par la CCNS

Archives | Tourisme
| Enfance - Jeunesse |
Economie | Aménagement
espace

Partenariats institutionnels

Etat – DRAC
Hauts-de-France

Conseil Régional
Hauts-de-France

Conseil Départemental
de la Somme

Dispositifs touristiques

Nationaux | Régionaux |
Départementaux

COMMUNICATION

La communication établie pour la politique culturelle de la CCNS occupe une double fonction au sein de la structure en permettant à chacun de se saisir de l'intégralité de l'offre tout en apportant une véritable identité de territoire grâce à une réflexion esthétique et graphique valorisante.

Différents supports papier seront édités chaque année et reprendront les contenus des projets et saisons culturelles mises en œuvre. Ces supports valoriseront l'image du territoire en utilisant graphiquement ses atouts (visuels, sites historiques, patrimoniaux, naturels..).

La communication est établie sous forme de cycles pour permettre une meilleure identification des supports ainsi que la compétence et structure à laquelle ils font référence.

La diffusion des informations sur le territoire se fait conjointement avec les Communes membres pour faire bénéficier du même niveau d'information à l'ensemble des habitants et renforcer le rôle des Communes comme moteurs du projet territorial.

Un système de communication numérique sera également développé, renforçant la visibilité de la structure et offrant de nouveaux moyens d'échanges et de valorisation de la CCNS.

OBJECTIFS

Cohérence, visibilité, identification et valorisation du territoire au travers de la communication de la politique culturelle

Maintien et développement du lien Communes - CCNS pour la diffusion de l'information

Recherche et développement de nouveaux espaces d'informations numériques

Maintien et recherche de partenariats médiatiques

COMMUNICATION

Programme d'actions

• **Cohérence, visibilité, identification et valorisation du territoire au travers de la communication de la politique culturelle**

Mise à jour de la communication en fonction des projets et orientations nouvelles de la collectivité
Création de supports de communication (papier) regroupant l'offre culturelle et valorisant l'image de la CCNS par le biais d'une recherche graphique autour des richesses du territoire
Edition régulière et cohérente de supports d'information sur l'offre culturelle (affiches | brochures | flyers...)

• **Maintien et développement du lien Communes - CCNS pour la diffusion de l'information**

Identification de la CCNS et de l'offre culturelle en associant les communes du territoire pour la diffusion de l'information
Renforcement de la visibilité de l'offre culturelle sur l'ensemble du nouveau territoire Nièvre & Somme

• **Recherche et développement de nouveaux espaces d'informations numériques**

Développement de nouveaux projets numériques valorisant l'offre culturelle sur le territoire
Harmonisation, refonte graphique et actualisation des informations culturelles sur le site internet de la collectivité
Recherche de nouveaux supports de diffusion numérique

• **Maintien et recherche de partenariats médiatiques**

Maintien des collaborations étroites et régulières avec la presse locale pour la diffusion d'informations culturelles
Développement de nouveaux partenariats presse pour la diffusion d'information

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Communes membres de la CCNS

Etablissements culturels de la CCNS

École de musique
| Médiathèques

Etablissements scolaires et socio-culturels du territoire

Presse locale & nationale
journaux | radio | webradio
et TV

Partenariats

Valorisation des partenaires (institutions, structures culturelles, réseaux, presse...) qui accompagnent, soutiennent ou collaborent avec la Politique Culturelle de la CCNS

Diffusion sur des supports édités par des collectivités type CD80
Région Hauts-de-France...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NIÈVRE & SOMME

1, Allée des Quarante
Parc d'Activités
des Hauts du Val de Nièvre

B.P. 30 214
80 420 FLIXECOURT

 03 22 39 40 48
p.nicaud@nievresomme.fr

WWW.NIEVRESOMME.FR

CCNS – 2018